

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « MONOPRIX »

Siège social : 1 rue Larbi Zarrouk 2014 MEGRINE

La SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « MONOPRIX » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr FRADI Mourad (ECC) et Mr Hichem BESBES.

BILAN

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<u>ACTIFS</u>	NOTES	au 31 décembre 2 011	au 31 décembre 2 010
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	3	3 724 111	3 724 111
Amortissements		(1 993 848)	(1 711 914)
Immobilisations corporelles	4	76 636 187	75 075 891
Amortissements		(35 664 730)	(35 447 509)
Immobilisations financières	5	69 737 731	60 991 568
Provisions		(48 000)	(48 000)
Total des actifs immobilisés		112 391 451	102 584 147
Autres actifs non courants	6	1 137 478	607 236
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		113 528 929	103 191 383
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stock de marchandises	7	33 598 255	38 040 098
Provisions		(1 893 935)	(3 221 196)
Clients	8	2 977 814	3 158 644
Provisions		(641 361)	(364 486)
Autres actifs courants	9	20 975 175	16 149 509
Provisions		(104 104)	(104 104)
Placements et autres actifs financiers	10	139 541	111 284
Liquidités et équivalents de liquidité	11	8 106 893	5 040 666
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		63 158 278	58 810 415
TOTAL DES ACTIFS		176 687 207	162 001 798

BILAN

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	NOTES	<i>au 31 décembre</i> 2 011	<i>au 31 décembre</i> 2 010
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		27 735 240	18 490 160
Actions propres		(3 367 560)	-
Autres capitaux propres		9 749 016	10 414 016
Résultats reportés		15 554 934	13 606 817
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		49 671 630	42 510 993
Résultat de l'exercice		5 442 508	10 528 197
Résultat de l'exercice		5 442 508	10 528 197
Total des capitaux propres avant affectation	12	55 114 138	53 039 190
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts bancaires	13	28 753 452	32 781 946
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		28 753 452	32 781 946
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	69 348 012	56 900 230
Autres passifs courants	15	16 099 046	10 140 181
Concours bancaires&autres passifs financiers	16	7 372 559	9 140 251
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		92 819 617	76 180 662
TOTAL DES PASSIFS		121 573 069	108 962 608
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		176 687 207	162 001 798

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	NOTES	<i>au 31 décembre</i> 2 011	<i>au 31 décembre</i> 2 010
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	17	383 100 860	419 126 915
Autres revenus d'exploitation	18	6 148 886	6 195 751
		389 249 746	425 322 666
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats des marchandises consommés	19	(316 084 701)	(354 295 937)
Achats d'approvisionnement consommés	20	(9 274 984)	(10 020 708)
Charges de personnel	21	(25 785 498)	(21 620 192)
Dotations aux amortissements et provisions	22	(7 232 106)	(9 821 040)
Autres charges d'exploitation	23	(22 911 895)	(19 583 199)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		(381 289 184)	(415 341 076)
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 960 562	9 981 590
Charges financières	24	(2 365 554)	(1 538 695)
Produits financiers	25	6 090 812	3 529 158
Autres gains ordinaires		330 655	1 104 500
Autres pertes ordinaires		(141 651)	(477 653)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			
AVANT IMPOTS		11 874 824	12 598 900
Impôts sur les bénéfices		(470 740)	(2 070 703)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			
APRES IMPOTS		11 404 084	10 528 197
Eléments extraordinaires (Pertes & gains)	26	(5 961 576)	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		5 442 508	10 528 197

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(présenté selon le modèle de référence)

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>au 31 décembre</i> 2 011	<i>au 31 décembre</i> 2 010
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	407 966 110	442 873 959
Encaissements reçus des autres débiteurs	120 071	66 965
Encaissements provenant des assurances des stocks	2 495 441	
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(386 295 121)	(439 040 870)
Intérêts payés	(2 249 022)	(1 424 033)
Intérêts reçus	124 187	24 272
Impôts sur les bénéfices payés	(1 213 286)	(850 694)
Autres flux liés à l'exploitation	(112 860)	104 094
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	20 835 520	1 753 693
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(11 545 026)	(5 137 296)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob financières	(8 780 000)	(6 520 000)
Encaissement provenant de la cession d'immob corporelles	950 000	763 505
Encaissement provenant de la cession d'immob financières	117 000	234 000
Encaissement des dividendes	1 600	10 106 105
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVES.	(19 256 426)	(553 686)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Distribution des dividendes		(10 724 092)
Encaissement provenant des emprunts ou remboursement des avances	10 000 000	20 000 000
Encaissement provenant des assurances/immobilisation	737 343	
Décaissement provenant des remboursements des emprunts	(3 979 598)	(1 400 000)
Décaissement suite à l'octroi des avances		(10 000 000)
Décaissement suite au rachat des actions propres	(3 367 560)	
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES FINANC.	3 390 185	(2 124 092)
VARIATION DE TRESORERIE	4 969 279	(924 085)
Trésorerie au début de l'exercice	(80 853)	843 232
Trésorerie à la clôture de l'exercice	27 4 888 426	(80 853)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011**

(Les montants sont exprimés en dinars tunisiens)

1. CREATION ET ACTIVITES DE LA SOCIETE

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 Août 1933. Le capital social s'élève à 27 735 240 dinars tunisiens divisés en 13 867 620 actions de 2 dinars chacune, et ce suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Avril 2010, qui a ramené la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars, ainsi que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 2011 qui a ramené le capital social de 18 490 160 dinars à 27 735 240 dinars par incorporation des réserves.

La « S.N.M.V.T » est cotée en bourse depuis 1995 et est contrôlée par la société EXIS.

La « S.N.M.V.T » a pour objet, principalement, le commerce de détail à rayons multiples de toutes les marchandises et de tous les produits.

Sur le plan fiscal, la société est soumise au droit commun. En matière de la TVA, elle est partiellement assujettie.

2. METHODES COMPTABLES ADOPTEES PAR LA SOCIETE

Les états financiers de la « S.N.M.V.T » sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis, tels que spécifiés par le système comptable tunisien, et ce en application des dispositions réglementaires et principalement, les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables.

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers sont résumées ainsi :

2.1. Indépendance des exercices

La société adopte le principe de l'indépendance des exercices, selon lequel les produits sont enregistrés au fur et à mesure qu'ils sont acquis, et les charges, au fur et à mesure qu'elles sont engagées, sans qu'il ne soit tenu compte de leurs dates d'encaissement ou de paiement de façon à dégager après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte se rapportant à l'exercice de référence.

2.2. Immobilisations

Les immobilisations de la société figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition, hors taxes récupérables et sont amorties linéairement aux taux suivants :

Immobilisations incorporelles :

Logiciels informatiques	33,33%
Fonds de commerce	De 5% à 10%

Immobilisations corporelles :

Constructions	5%
Installations générales, agencement et aménagement des constructions	10%
Installations et Matériel d'exploitation	10%
Outillages d'exploitation	100%
Petits matériels d'exploitation	3 ans
Matériel de transport	20%
Equipement et matériel de bureau	10%
Equipement et matériel informatique	33,33 %
Agencements et installations générales	10 %

2.3. Titres de participation

Les titres acquis par la société ont été, conformément aux critères de classement prévus au système comptable des entreprises, considérés comme un placement à long terme et inscrits parmi les immobilisations financières à l'actif du bilan.

Ces placements ont été constatés à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la clôture de chaque exercice, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours boursier moyen du mois de clôture.

2.4. Constatations des frais préliminaires

Les frais préliminaires et les frais de pré- exploitation engagés avant l'ouverture des nouveaux magasins ont été inscrits conformément au système comptable des entreprises, à l'actif du bilan au poste «autres actifs non courants ».

La résorption de ces frais, sera constatée sur une période de trois années, à partir de l'entrée effective des magasins en exploitation.

2.5. Valeurs d'exploitation

Les stocks des produits non alimentaires sont valorisés aux derniers coûts d'achats hors taxes récupérables. Pour les stocks des produits alimentaires, ils sont valorisés aux derniers coûts d'achats toutes taxes comprises.

2.6. Placements à court terme

Les titres acquis par la société, classés selon les critères prévus par le système comptable des entreprises comme des placements à court terme, ont été inscrits au bilan à la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur du marché, par référence au cours boursier moyen de clôture, et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat de l'exercice. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet d'une provision et les plus-values ne sont pas constatées.

2.7. Opérations en monnaies étrangères

Les achats relatifs aux opérations d'importation sont valorisés au cours de change du jour de l'opération. Les différences de change dégagées par rapport au cours du règlement sont enregistrées selon le cas parmi les charges ou produits financiers.

2.8. Revenus des titres

Les revenus des titres sont constatés parmi les produits financiers sur la base de la décision de l'assemblée générale ordinaire ayant statué sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2.9. Unité monétaire

Les états financiers de la « S.N.M.V.T » sont libellés en Dinar Tunisien.

3. Immobilisations incorporelles	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Logiciels informatiques	70 178	70 178
Fonds de commerce	3 510 119	3 510 119
Avance sur immobilisations incorporelles en cours	143 814	143 814
	3 724 111	3 724 111

4. Immobilisations corporelles	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Terrain	4 295 785	4 288 526
Constructions	7 804 034	7 804 034
Agencements des constructions	2 122 446	2 205 294
Installations et matériel d'exploitation	40 616 179	43 483 148
Petit matériel d'exploitation	25 494	18 183
Matériel de transport	34 799	34 799
Installations générales, agencements et aménagements divers	12 140 563	10 626 955
Equipements de bureau	301 809	285 340
Matériel informatique	2 604 132	3 336 430
Immobilisations en cours	3 290 461	1 084 739
Avances sur immobilisations en cours	3 400 485	1 908 443
	76 636 187	75 075 891

4.1 Tableau des mouvements des immobilisations

Le tableau de la page suivante détaille les mouvements des immobilisations de l'exercice :

Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

DESIGNATION	Valeur au 1/1/2011	Acquisitio n 2011	Régularisatio n 2011	CESSION 2011	Valeur au 31/12/2011	Amortissement cumulé 1/1/11	Dotation de 2011	CESSION 2011	Amortissement cumulé 2011	Valeurs nettes au 31/12/2011
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	4 288 526	7 259	-	-	4 295 785	-	-	-	-	4 295 785
Constructions	7 804 034	-	-	-	7 804 034	5 886 874	305 724		6 192 598	1 611 436
Installations, agencements constructions	2 205 294	2 022	(89 198)	4 328	2 122 446	1 582 970	144 549	(65 517)	1 662 002	460 444
Installations et Matériel d'exploitation	43 483 148	2 325 114	(7 091 248)	1 899 165	40 616 179	20 367 546	4 138 572	(4 452 805)	20 053 313	20 562 866
Petit matériel d'exploitation	18 183	6 552	(6 298)	7 057	25 494	12 296	14 275	(2 844)	23 727	1 767
Matériel de transport	34 799	-	-	-	34 799	7 229	6 960	-	14 189	20 610
Agencement, aménagements et installations	10 626 955	1 996 061	(1 274 568)	792 115	12 140 563	4 262 860	1 384 039	(545 560)	5 101 339	7 039 224
Equipement et matériel de bureau	285 340	80 212	(82 445)	18 702	301 809	166 419	38 354	(60 244)	144 529	157 280
Equipement et matériel informatique	3 336 430	32 237	(881 427)	116 892	2 604 132	3 161 315	167 822	-856 104	2 473 033	131 099
Immobilisations en cours	1 084 739	5 043 981	-	(2 838 259)	3 290 461	-	-	-	-	3 290 461
Avances sur immobilisations en cours	1 908 443	4 080 526	-	(2 588 484)	3 400 485	-	-	-	-	3 400 485
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	75 075 891	13 573 964	(9 425 184)	(2 588 484)	76 636 187	35 447 509	6 200 295	(5 983 074)	35 664 730	40 971 457
Logiciels	70 178	-	-	-	70 178	70 178	0	-	70 178	0
Fonds de commerce	3 510 119	-	-	-	3 510 119	1 641 736	281 934	-	1 923 670	1 586 449
Avances sur immobilisations incorporelles	143 814	-	-	-	143 814					143 814
TOTAL DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	3 724 111	-	-	-	3 724 111	1 711 914	281 934	-	1 993 848	1 730 263
							6 107 426			

5. Immobilisations Financières**Au 31/12/2011****Au 31/12/2010**

Titres de participation	5.1	72 008 809	63 578 809
Prêts à plus d'un an		129 226	119 253
Dépôts et cautionnements		24 571	68 381
Créances rattachées à des participations		125	125

		72 162 731	63 766 568
--	--	-------------------	-------------------

A déduire la partie non libérée des actions	5.1	(2 425 000)	(2 775 000)
---	------------	-------------	-------------

		69 737 731	60 991 568
--	--	-------------------	-------------------

A déduire provision pour dépréciation des titres	5.1	(48 000)	(48 000)
--	------------	----------	----------

		69 689 731	60 943 568
--	--	-------------------	-------------------

Le détail des titres de participation est présenté au niveau de la page suivante :

5.1. Titres de participation

Le portefeuille titre de la société, totalise une valeur nette de 69 535 809 DT au 31 décembre 2011 contre 60 755 809 DT au 31 décembre 2010. La ventilation de cette participation, par société, se présente comme suit :

Participations	% dans le capital	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Société L'Immobilière Monoprix - SIM	64,01%	20 921 500	17 491 500
S.G.S TOUTA	99,96%	15 842 573	10 842 573
Sté SAHARA CONFORT	99,998%	12 374 493	12 374 493
HLC	64,1%	9 800 000	9 800 000
COPIT	14,12%	7 258 163	7 258 163
THP	11,18%	3 000 000	3 000 000
Société MONOGROS	98,73%	987 300	987 300
Ste SODEA	22%	935 000	935 000
M.M.T	68,3%	430 000	430 000
Sté DINDY		191 680	191 680
Sté FILAT.H.EL AYOUM		160 000	160 000
GEMO	50%	50 000	50 000
Société ETTHIMAR		30 000	30 000
Sté MEDIAL		18 000	18 000
B.T.S		10 000	10 000
Société SORIEB		100	100
		72 008 809	63 578 809

A déduire la partie non libérée des actions HLC	(2 425 000)	(2 425 000)
A déduire la partie non libérée des actions SAHARA CONFORT	-	(350 000)
	(2 425 000)	(2 775 000)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société ETHIMAR	(30 000)	(30 000)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société MEDIAL	(18 000)	(18 000)
	(48 000)	(48 000)
Valeur nette des participations	69 535 809	60 755 809

Les sociétés MONOGROS, SIM, SGS – TOUTA, MMT, HLC, et TSS sont contrôlées par la SNMVT – MONOPRIX

6. Autres actifs non courants	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Frais préliminaires	1 321 037	1 428 713
Frais préliminaires en cours	855 222	174 487
A déduire la résorption des frais préliminaires	(1 038 781)	(995 964)
	1 137 478	607 236

7. Stocks	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Stocks de marchandises magasins	29 419 409	32 337 603
Stocks de marchandises dépôt	3 739 177	5 556 558
Stocks emballages et étiquettes	439 669	145 937
	33 598 255	38 040 098
A déduire provision pour dépréciation de stock	(1 893 935)	(3 221 196)
	31 704 320	34 818 902

8. Clients et comptes rattachés	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Clients, ventes à crédit	415 301	601 857
Créances sur participation fournisseurs	1 811 060	2 143 176
Clients, chèques impayés	265 662	207 826
Clients, effets à recevoir impayés	1 397	1 397
Autres clients	484 394	204 388
	2 977 814	3 158 644

Provisions pour créances clients	(441 860)	(258 984)
Provisions sur chèques impayés	(198 104)	(104 105)
Provisions sur effets impayés	(1 397)	(1 397)
Provisions sur les débiteurs divers		
	(641 361)	(364 486)
	2 336 453	2 794 158

9. Autres actifs courants**Au 31/12/2011****Au 31/12/2010**

Produits à recevoir, dividendes	5 923 800	-
Produits constatés d'avance	5 455 216	989 899
Autres débiteurs	4 307 047	1 180 982
Etat, impôts et taxes, acomptes provisionnels	1 863 632	1 873 530
Charges constatées d'avance	1 271 477	1 568 812
Autres produits à recevoir	918 076	58 480
Personnel avances et acomptes	546 495	170 887
Compte d'attente	461 042	53 291
Etat, impôts et taxes TVA à reporter	142 086	88 124
Etat, impôts et taxes, IS retenues à la source	71 436	14 570
Etat, impôts et taxes TFP à reporter	14 868	150 934
Avances comptes courants	-	10 000 000
	20 975 175	16 149 509
Provisions sur comptes débiteurs divers	(104 104)	(104 104)
	20 871 071	16 045 405

10. Placements et autres actifs financiers**Au 31/12/2011****Au 31/12/2010**

Prêts au personnel	103 493	66 314
Titres de placement	36 048	44 970
	139 541	111 284

11. Liquidités et équivalents de liquidités**Au 31/12/2011****Au 31/12/2010**

Placements (SICAV)	111 396	
Placements (billets de trésorerie)	900 000	
Chèques à l'encaissement	160 024	93 721
Banques	4 520 973	3 546 159
C.C.P	573	15 649
Caisses	2 413 926	1 385 137
	8 106 893	5 040 666

12. Capitaux propres**Au 31/12/2011****Au 31/12/2010**

Capital social	27 735 240	18 490 160
Actions propres (A)	(3 367 560)	-
Réserve légale	1 849 016	1 849 016
Réserve spéciale	1 000 000	1 000 000
Réserve ordinaire	-	4 095 000
Réserve pour réinvestissement financier exonéré	6 900 000	3 470 000
Résultats reportés	15 554 934	13 606 817
Total des capitaux propres avant résultat de la période	49 671 630	42 510 993
Résultat de l'exercice (1)	5 442 508	10 528 197
Total des capitaux propres après résultat de la période	55 114 138	53 039 190
Valeur nominale de l'action (B)	2	2
Nombre d'actions (2)	13 867 620	9 245 080
Résultat par action (1) / (2)	0,392	1,139

(A) Actions de la SNMVT rachetées par la société en vue de réguler le cours boursier et ce suite à l'autorisation de l'AGO du 2 juin 2011.

(B) L'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Avril 2010 a ramené la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars. .

Par ailleurs, l'assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 2011 a augmenté le capital par incorporation des réserves et des résultats reportés à hauteur de 9 245 080 DT. Le capital après augmentation est de 27 735 240 DT représenté par 13 867 620 actions de valeur nominale 2 DT.

Le tableau de mouvements des capitaux propres est exposé ci-dessous :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve ordinaire	Réserve pour réinvestissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Rachat des actions propres	Total
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2010	18 490 160	1 849 016	1 000 000	4 095 000	3 470 000	13 606 817	10 528 197	0	53 039 190
Affectation approuvée par l'AGO de l'exercice 2010				-4 095 000	3 430 000	11 193 197	-10 528 197		0
Incorporation des réserves au capital social	9 245 080					-9 245 080			0
Rachat des actions propres								-3 367 560	-3 367 560
Résultat de l'exercice 2011							5 442 508		5 442 508
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2011	27 735 240	1 849 016	1 000 000	0	6 900 000	15 554 934	5 442 508	-3 367 560	55 114 138

13. Emprunts bancaires**Au 31/12/2011****Au 31/12/2010**

Crédit moyen terme BIAT	28 753 452	32 420 402
Crédit moyen terme BT	-	350 000
Autres dettes à long terme	-	11 544
	28 753 452	32 781 946

14. Fournisseurs et comptes rattachés**Au 31/12/2011****Au 31/12/2010**

Fournisseurs locaux de marchandises	44 139 010	28 973 042
Fournisseurs locaux de marchandises, effets à payer	22 890 175	27 387 893
Fournisseurs Investissements et moyens généraux	4 055 544	3 683 533
Fournisseurs, factures non parvenues	3 741 737	3 590 897
Fournisseurs locaux d'immobilisations	1 373 401	838 727
Fournisseurs Invest&moyens généraux, effets à payer	1 309 078	1 048 618
Fournisseurs, chèques en instance	840 594	450 913
Fournisseurs étrangers d'immobilisations	524 482	451 453
Fournisseurs étrangers de marchandises	245 562	116 831
Fournisseurs, moyens généraux en cours	62 392	24 691
Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie	129 559	92 466
Fournisseurs, opérations d'importation	(35 076)	(22 399)
Fournisseurs locaux, remises et ristournes	(9 459 115)	(9 281 315)
Fournisseurs emballages à rendre	(469 331)	(455 120)
	69 348 012	56 900 230

15. Autres passifs courants**Au 31/12/2011****Au 31/12/2010**

Charges à payer	4 410 657	1 674 126
Créditeurs divers	2 888 921	1 254 749
Provision pour risque fournisseurs et d'exploitation	2 419 343	870 544
Etat et collectivités locales	15.2 2 391 235	3 027 114
Personnel	15.1 2 241 725	1 903 532
CNSS	1 657 622	1 327 857
Assurance groupe	81 327	81 139
Compte d'attente	7 096	
Actionnaires, dividendes à payer	1 120	1 120
	16 099 046	10 140 181

15.1. Personnel**Au 31/12/2011****Au 31/12/2010**

Congés payés et intéressement	2 166 663	1 832 018
Rémunération due au personnel	70 131	65 459
Oppositions sur salaires	4 811	6 055
Autres retenues au personnel	120	-
	2 241 725	1 903 532

15.2. Etat, et collectivités publiques**Au 31/12/2011****Au 31/12/2010**

Etat, impôts et taxes,	1 722 795	909 634
Etat, impôts et taxes, TVA à payer	197 700	46 778
Impôt sur les bénéfices	470 740	2 070 702
	2 391 235	3 027 114

16. Concours bancaires et autres passifs financiers**Au 31/12/2011****Au 31/12/2010**

Crédits bancaires BT, échéances à moins d'un an	350 000	1 400 000
Crédits bancaires BIAT, échéances à moins d'un an	3 666 950	2 579 598
Intérêts courus sur emprunts	101 095	39 134
Concours bancaires	3 254 514	5 121 519
	7 372 559	9 140 251

17. Revenus

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2011 s'élève à 383 100 860 DT contre 419 126 915 DT au cours de l'exercice 2010 enregistrant une diminution de 36 026 055 DT (Soit -8,6%). Cette situation s'explique, notamment par la fermeture des points de vente saccagés et incendiés au début de l'exercice 2011.

18. Autres revenus d'exploitation

Les autres revenus d'exploitation totalisant 6 148 886 DT au 31 décembre 2011 contre 6 195 751 DT au 31 décembre 2010, proviennent essentiellement des factures de promotion.

19. Achats de marchandises

Le coût des marchandises vendues au cours de l'exercice 2011 a diminué de 38 211 237 DT (ou -10,79%) par rapport à celui de l'exercice précédent, ramené de 354 295 937 DT en 2010 à 316 084 701 DT en 2011. La marge commerciale, par contre, a augmenté en 2011 de 2 185 182 DT (ou 3,37%) passant de 64 830 977 DT à 67 016 159 DT.

Le taux de marge de l'exercice 2011 s'élève à 17,49% contre 15,47% pour l'exercice 2010 soit une augmentation de 2,02 points.

20. Achats d'approvisionnement consommés

La rubrique « Achats d'approvisionnement consommés » totalisant 9 274 984 DT au 31 décembre 2011 contre 10 020 708 DT pour l'exercice précédent, enregistre les achats des emballages et étiquettes, les consommations d'eau, d'électricité et du gaz ainsi que les fournitures non stockées.

21. Charges de personnel

Les charges de personnel totalisant 25 785 498 DT au 31 décembre 2011 contre 21 620 191 DT pour la même période de l'exercice précédent, soit une augmentation de 4 165 307 DT.

22. Dotations aux amortissements et résorptions**Au 31/12/2011****Au 31/12/2010**

Dotations des immobilisations incorporelles	281 934	237 117
Dotations des immobilisations corporelles	6 200 295	5 870 308
Résorptions des frais préliminaires	248 608	346 932
Dotations /provisions pour risques fournisseurs et d'exploitation	1 825 343	870 544
Dotations /provisions pour créances douteuses	348 624	201 238
Dotations /provisions pour chèques impayés	96 855	21 211
Dotations /provisions pour dépréciations des stocks	1 893 935	3 221 196
Reprises /provisions pour dépréciations des stocks	(3 221 196)	(813 020)
Reprises /provisions pour dépréciations /risque fournisseurs	(276 544)	
Reprises /provisions pour dépréciations des clients promotion	(165 748)	(134 486)
	7 232 106	9 821 040

23. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 22 911 895 DT au 31 décembre 2011 contre 19 583 199 DT pour l'exercice 2010, soit une augmentation de 3 328 696 DT.

24. Charges financières nettes**Au 31/12/2011****Au 31/12/2010**

Intérêts sur emprunts bancaires BT	69 164	148 707
Intérêts sur emprunts bancaires BIAT	1 799 266	841 483
Intérêts sur comptes courants bancaires	443 908	515 518
Pertes de change	41 259	30 010
Moins-values /actualisation titre de placement	8 922	-
Escomptes accordés	3 029	2 977
Moins-values /cession titres	6	-
	2 365 554	1 538 695

25. Produits financiers**Au 31/12/2011****Au 31/12/2010**

Revenus des titres de placement	9 548	34 242
Revenus des titres de participation	5 925 400	3 459 150
Produits financiers sur comptes courants bancaires	96 365	30 345
Produits nets sur cession des actions SICAV	53 777	22
Gains de change	5 722	5 399
	6 090 812	3 529 158

26. Eléments extraordinaires (pertes et gains)

Les éléments extraordinaires (pertes et gains) dont le total net s'élève au 31 décembre 2011 à 5 961 576 DT, correspondent à l'enregistrement des dégâts et des pertes des immobilisations et des stocks à la suite des événements survenus au cours du mois de janvier 2011. La valeur globale des dégâts a été diminuée de la valeur des indemnités d'assurance qui demeure non arrêtée définitivement avec les compagnies d'assurance et qui a été estimée selon les données disponibles à la société.

27. Etat des flux de trésorerie:**Au 31/12/2011****Au 31/12/2010**Détail de la trésorerie à la clôture de la période

Placements	147 444	-
Placements (billets de trésorerie)	900 000	-
Chèques à l'encaissement	160 024	93 721
Banques	4 520 973	3 546 159
C.C.P	573	15 649
Caisses	2 413 926	1 385 137
Découverts bancaires	(3 254 514)	(5 121 519)
	4 888 426	(80 853)

28. Autres notes aux états financiers

.

Détermination de l'impôt sur les bénéfices

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Résultat comptable Après impôt (I)	5 442 508	10 528 197
Total réintégrations (y compris IS)	4 988 651	6 690 240
Total déductions	(8 077 461)	(6 886 096)
Déductions pour réinvestissement	(786 909)	(3 430 000)
Résultat fiscal	1 566 789	6 902 341
Impôt sur les sociétés (II)	470 037	2 070 702
Minimum d'impôt sur les sociétés	470 740	2 066 468

29. Parties liées

Conformément à la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NC39), aux nouvelles dispositions de la Loi 2009-16 du 16/3/2009 modifiant et complétant le code des sociétés commerciales et à la note d'orientation du 2/3/2010, sur les diligences du commissaire aux comptes en matière des rémunérations des dirigeants, les transactions et les opérations conclues par la SNMVT avec des parties liées sont détaillées ci-après :

29.1. La « S.N.M.V.T » détient 98,73 % du capital de MONOGROS

MONOGROS est le fournisseur principal de la « S.N.M.V.T ». Le solde non encore réglé au 31 décembre 2011 s'élève à 11 926 899 DT.

Les frais de marketing revenant à la « S.N.M.V.T » constatés parmi les charges de l'année 2011 et facturés par MONOGROS sont de 2 125 208 DT en hors taxes récupérables.

La « S.N.M.V.T » loue une partie du dépôt de Mégrine à MONOGROS pour un loyer annuel de 35 178 DT HT.

La « S.N.M.V.T » assume quelques fonctions d'administration (mise à disposition du personnel, utilisation des locaux, police d'assurance) pour le compte de sa filiale sans aucune rémunération.

Au cours de l'exercice 2011, la « S.N.M.V.T » a conclu avec la société MONOGROS une convention prévoyant une remise de fin d'année de l'ordre de 5% des achats réalisés au cours de l'année.

29.2. La « S.N.M.V.T » détient directement 64% du capital de la Société Immobilière MONOPRIX « SIM » et indirectement 28% par sa filiale MONOGROS

La « S.N.M.V.T » est locataire de neuf locaux à usage commercial (Sousse Sud, Ennasr, El Manar, Bizerte Printemps, Extension du magasin Tunis Charles de Gaulle, Sfax El Ain, L'Aouina, Mokhtar Attia et le dépôt sis à Djebel Jloud) auprès de la « SIM ». Au cours de l'année 2011, la charge de loyer supportée par la société « S.N.M.V.T » est de:

- El Manar : 224 278 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 6%,
- Ennasr : 225 136 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Sousse Sud : 93 807 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Bizerte Printemps : 509 355 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Tunis Charles de Gaulle : 495 800 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Sfax Mahari : 338 128 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- L'Aouina : 573 001 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Mokhtar Attia : 653 713 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Djbel Jloud : 210 000 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

La société « SIM » a facturé, pour l'année 2011, l'assistance technique à la société « S.N.M.V.T » pour un montant de 200 000 DT HT.

La « S.N.M.V.T » a participé en 2011 dans l'augmentation du capital de la SIM avec un montant de 3 430 000 DT.

La « S.N.M.V.T » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SIM moyennant un loyer annuel de 15 315 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

Le Conseil d'Administration du 29 Janvier 2010 a autorisé la « S.N.M.V.T » à se porter caution solidaire de la « S.I.M » pour l'obtention d'un crédit moyen terme, fin 2009, de 10 000 000 DT.

29.3. La « S.N.M.V.T » détient 22 % de la société SODEA qui est également fournisseur de la société

Durant l'année 2011, la société « S.N.M.V.T » a réalisé auprès de la SODEA des achats s'élevant à 2 898 658 DT. Au 31 décembre 2011, le fournisseur SODEA accuse un solde débiteur de 672 650 DT.

Le 22 avril 2008, un protocole d'accord a été conclu entre la société SODEA et la « S.N.M.V.T » pour convenir des modalités de cession et de paiement des 3740 actions détenues par cette dernière.

Dans ce cadre, la société « S.N.M.V.T » a encaissé une avance de 117 000 DT au cours de l'année 2011.

29.4. La « S.N.M.V.T » détient 14,12 % du capital de la société COPIT, et indirectement 4,46% par sa filiale MONOGROS

La « S.N.M.V.T » est locataire auprès de la COPIT, de trois locaux à usage commercial (MONOPRIX Zéphyr, MONOPRIX Maison et MONOPRIX Kids), et exceptionnellement, Monoprix a exploité un quatrième local sis au Centre Commercial Tunis City pour une période limitée.

Au cours de l'année 2011, la charge de loyer supportée par la société « S.N.M.V.T » est de :

- Pour Monoprix Zéphyr 73 413 DT (TVA non récupérable comprise) compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5% ;
- Pour Monoprix Maison 22 050 DT (TVA non récupérable comprise) compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5% ;
- Pour Monoprix Kids 22 050 DT (TVA non récupérable comprise) compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5%.
- Pour Monoprix C-Super 118 883 DT (TVA non récupérable comprise) calculée sur la base de 1% du chiffre d'affaires TTC réalisé dans ce magasin.

29.5. La « S.N.M.V.T » détient 99,96 % du capital de la S.G.S – « TOUTA »

Le loyer des points de vente loués auprès de la SGS-TOUTA est de 608 400 DT HT par an compte tenu d'une augmentation annuelle de 4%.

Pour la location du siège Charguia auprès de la SGS TOUTA, le loyer annuel est de 352 800 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

En 2011, la S.G.S TOUTA a facturé 216 090 DT HT comme avance sur le loyer du siège Charguia jusqu'au 31/07/2012.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SGS TOUTA moyennant un loyer annuel de 15 316 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

La « S.N.M.V.T » a participé en 2011 dans l'augmentation du capital de la SGS avec un montant de 5 000 000 DT.

La « S.N.M.V.T » a étendu en 2011, sa caution pour des engagements de sa filiale et au profit d'un établissement financier à hauteur de 10 500 000 DT.

29.6. La « S.N.M.V.T » détient directement 68,25 % du capital de la MMT et indirectement 31,75% par sa filiale MONOGROS

Au cours de l'année 2011, la société « S.N.M.V.T » a réalisé auprès de la MMT des achats s'élevant à 4 268 456 DT. Au 31 décembre 2011, le fournisseur MMT accuse un solde créditeur de 768 586 DT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la MMT moyennant un loyer annuel de 14 586 DT HT DT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

29.7. La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient directement 64,05 % du capital de la Société Hammamet Leisure Company « H.L.C » et indirectement 30,71% par sa filiale MONOGROS

Au cours de l'année 2011, la société « S.N.M.V.T » n'a pas encore libéré la somme de 2 425 000 DT représentant, le quatrième quart de sa souscription de mars 2008, à l'augmentation du capital de la HLC.

29.8. La « S.N.M.V.T » détient 99,998 % du capital de Tunisian Shopping Spaces « T.S.S »

La « S.N.M.V.T » est locataire de six locaux à usage commercial (Korba, Djerba, Feryana, Rdayef, Jarzis et Mednine) auprès de la société « Sahara Confort ». Au titre de l'exercice 2011, la charge de loyer supportée par la « S.N.M.V.T » est de:

- Korba : 77 777 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Djerba : 84 396 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Feryana : 13 140 DT HT avec une augmentation annuelle de 5%,
- Rdayef : 16 711 DT HT à partir de juillet 2012 avec une augmentation annuelle de 5%,
- Jarzis : 102 907 DT HT à partir de juillet 2012 avec une augmentation annuelle de 5%,
- Mednine : 70 991 DT HT à partir de juillet 2012 avec une augmentation annuelle de 5%,
- Mourouj I : 50 000 DT HT à partir de janvier 2011 avec une augmentation annuelle de 5%.

Au cours de l'année 2011, la société « S.N.M.V.T » a libéré la somme de 350 000 DT représentant, le quatrième quart de sa souscription dans la dernière augmentation du capital de Tunisian Shopping Spaces « T.S.S ».

Au cours de l'année 2011, la société Tunisian Shopping Spaces « T.S.S » a facturé 163 776 DT TTC comme avance sur le loyer de plusieurs magasins.

29.9 Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations brutes de la Direction Générale, constatées parmi les charges de l'exercice 2011, ont totalisées 251 925 DT.

Messieurs les actionnaires de la Société
Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
« S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

**RAPPORT GENERAL DES CO-COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

En exécution de notre mandat de commissaire aux comptes, nous avons audité les états financiers ci-joints de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX », faisant ressortir un total bilan de 176 687 207 DT et un résultat bénéficiaire de 5 442 508 DT et qui comprennent le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément à la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3. Opinion

A notre avis, les états financiers de la société SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX » sont réguliers et sincères et présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2011, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

- Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

- Nous n'avons pas également d'observations à formuler sur l'application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.

- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

TUNIS, le 25 Avril 2012

Hichem BESBES

**Mourad FRADI
ECC MAZARS**

Messieurs les actionnaires de la
Société Nouvelle Maison de la Ville
de Tunis « S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

**RAPPORT SPECIAL DES CO-COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR LES
ARTICLES 200 ET 475 DU CODE DES SOCIETES
COMMERCIALES RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2011**

En application des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

_ La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 98,73 % du capital de MONOGROS

- Au cours de l'exercice 2011, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a réalisé auprès de la société MONOGROS des achats de marchandises et des achats divers pour un total respectif de 87 784 625 DT et de 304 182 DT. Au 31 décembre 2011, le compte fournisseur MONOGROS accuse un solde créditeur de 11 926 899 DT. Par ailleurs et au cours de l'exercice 2011, les deux sociétés ont signé une convention prévoyant une remise de fin d'année de 5% sur le total des achats marchandises ;

- MONOGROS a facturé en 2011 à la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » une quote-part des frais de marketing s'élevant à 2 125 208 DT HT ;

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » loue une partie du dépôt de Mégrine à MONOGROS pour un loyer annuel de 35 178 DT HT ;

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » assure des services d'administration (mise à disposition du personnel et utilisation des locaux) pour le compte de sa filiale MONOGROS sans aucune rémunération ;

- La société MONOGROS accuse au 31 décembre 2011 un solde débiteur divers et créiteur divers s'élevant respectivement à 1 523 784 DT et 2 250 DT ;

_ La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient directement 64% du capital de la Société Immobilière MONOPRIX « S.I.M » et indirectement 28% par sa filiale MONOGROS

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » est locataire, auprès de la « S.I.M », de neuf locaux à usage commercial sis à Sousse Sud, Ennasr, El Manar, Bizerte printemps, Extension du magasin Tunis Charles de Gaulles, Sfax El Ain, Laouina, Mokhtar Attia, et le dépôt à Djebel Jloud moyennant un loyer annuel de 3 323 218 DT HT ;

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » loue une partie de ses bureaux à la « S.I.M » pour un loyer annuel de 15 315 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5% ;

- La société « S.I.M » a facturé en 2011 une assistance technique à la « S.N.M.V.TMONOPRIX » pour un montant de 200 000 DT HT ;

- Le conseil d'administration du 29 janvier 2010 a autorisé la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » à se porter caution solidaire de la « S.I.M » pour l'obtention d'un crédit moyen terme, fin 2009, de 10 000 000 DT ;

- Au cours de l'exercice 2011, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a souscrit à l'augmentation du capital de la société « S.I.M » à hauteur de 3 430 000 DT ;

_ La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 22 % de la société SODEA qui est également fournisseur de la société

- En 2011, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a réalisé auprès de la SODEA des achats s'élevant à 2 898 658 DT HT. Au 31 décembre 2011, le fournisseur SODEA accuse un solde débiteur de 672 650 DT.

- Un protocole d'accord a été conclu entre la société SODEA et la société « S.N.M.V.TMONOPRIX » le 22 avril 2008 portant sur les modalités de cession et de paiement des 3 740 actions détenues par « S.N.M.V.T-MONOPRIX » dans le capital de la société SODEA.

Dans ce cadre, la société « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a encaissé, au cours de l'exercice 2011, une avance de 117 000 DT au cours de l'exercice.

_ La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 14,12 % du capital de la société COPIT, et indirectement 4,46% par sa filiale MONOGROS

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » est locataire de trois locaux à usage commercial (MONOPRIX Zéphyr, MONOPRIX Maison et MONOPRIX Kids) et exceptionnellement, elle a exploité un quatrième local sis au centre commercial Tunis City pour une période limitée auprès de la COPIT moyennant un loyer annuel de 236 396 DT HT. Le détail dudit loyer par magasin est fourni au niveau des notes aux états financiers.

_ La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient directement 99,99 % du capital de la Société Tunisian Shopping Spaces « T.S.S »

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » est locataire, auprès de la « T.S.S », de sept locaux à usage commercial situés à Korba, Djerba, Feryana, Rdayef, Jarzis, Mednine et Mourouj moyennant un loyer annuel de 415 922 DT HT. Le détail dudit loyer par magasin est fourni au niveau des notes aux états financiers.

- Au cours de l'exercice 2011, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a payé une avance de 163 776 DT au titre des loyers relatifs à 2012.

_ La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient directement 68,25 % du capital de la société MONOPRIX MATIERES TRANSFORMEES « M.M.T » et indirectement 31,75% par sa filiale MONOGROS

- En 2011, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a réalisé des achats pour 4 268 456 DT auprès de la société « M.M.T ». Au 31 décembre 2011, le fournisseur « M.M.T » accuse un solde créditeur de 768 586 DT ;

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » donne en location une partie de ses bureaux à « M.M.T » moyennant un loyer annuel de 14 586 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

_ La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 99,96 % du capital de la « S.G.S TOUTA »

- La charge locative annuelle des magasins facturée par « S.G.S TOUTA », au cours de l'exercice 2011 à « S.N.M.V.T-MONOPRIX » s'élève à 608 400 DT HT et est majorée annuellement de 4% ;

- La location du siège Charguia auprès de la « S.G.S TOUTA » moyennant un loyer annuel de 352 800 DT HT. En 2011, la « S.G.S TOUTA » a facturé une avance sur le loyer du siège Charguia jusqu'au 31 juillet 2012 s'élevant à 216 090 DT HT.

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » donne en location une partie de ses bureaux à « SGS TOUTA » moyennant un loyer annuel de 15 316 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

- Au cours de l'exercice 2011, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a souscrit à l'augmentation du capital de la société « S.G.S TOUTA » à hauteur de 5 000 000 DT.

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a étendu en 2011, sa caution pour des engagements de sa filiale et au profit d'un établissement financier à hauteur de 10 500 000 DT.

_ Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

Au titre de l'exercice 2011, la rémunération du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général s'élève respectivement à 45 502 DT et à 206 423 DT. Ils bénéficient en outre de voitures de fonction avec prise en charge par la société des frais y afférents.

Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle. Les jetons de présence proposés au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à 40 000 DT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

TUNIS, 25 Avril 2012

Hichem BESBES

**Mourad FRADI
ECC MAZARS**